





DIALOGUE DE SOURDS... ET DE MUETS!

Compte rendu journée de « pseudo négociation » du 29/11/12

La CGT, elle, a l'ouïe fine et la langue bien pendue! Pour d'autres, c'est le monde du silence... Quelques réponses, beaucoup en attente et rien sur les effectifs.

Seule la CGT a longuement argumenté pour défendre les revendications sur les effectifs et les soins. Voilà en 3 lignes le résumé de ce « dialogue » de plus de 3 heures du 29 novembre 2012.

Pour l'ambiance et le ton général nous pourrions rajouter :

- Un DRH « apprenti archéologue » qui découvre et présente les accords RTT comme une antiquité poussiéreuse de l'ère du crétacé. Cette ère s'est terminée avec la disparition des dinosaures. Transposée en 2012 par le Directeur et le DRH, elle marque pour eux la disparition de nos effectifs et des accords RTT...
- Un discours médical, Chef de Pôle, Chef de Service, et du Cadre Supérieur à l'unisson de celui du Directeur, quasi identique à la virgule, comme l'a signalé le Directeur à deux reprises !!! Un copié/collé troublant et déroutant de la rengaine administrative...Ou est le discours soignant pour parfois dire stop à l'administration, le soutient aux demandes des équipes, même nuancé ? Il y a une vrai confusion, une porosité ou une fongibilité inquiétante entre les discours médicaux et administratifs...

Nous ne demandions pas aux médecins et au CSS une adhésion totale aux revendications des équipes, mais tout de même ne pas trouver à ce point de dénominateur commun...

Dans le détail voici les réponses de la Direction et du médical qui parfois ne font qu'une:

Loi du 5 juillet 2011 et accompagnements chez le Juge des Libertés :

Pas de moyens soignants supplémentaires prévus avec la loi.

Le Directeur, comme le demande depuis longtemps la CGT, a adressé une saisine officielle au Pdt du tribunal et au JDL pour que les audiences se déroulent à Lavaur, comme dans 46% des établissements.

Et en attendant la réponse du JDL ?

- Création de temps supplémentaires de secrétariats médicaux en lien avec cette loi : 3 pistes évoquées par la Direction : évaluation des procédures administratives et assouplir ce qui peut l'être, ou création de postes administratifs...mais par redéploiements de postes soignants! Dernière option : reclassements de certains agents.
 - Cette piste, déjà évoquée par la CGT, doit être mise en œuvre!
- Prise compte des problèmes d'effectifs de l'HJ du Ramel et de Mazamet :

Remplacement d'un poste d'infirmier à 100% par un moniteur éducateur à 80% au Ramel !!! Remplacement d'un poste infirmier à 100 % par une infirmière à 50% à Mazamet !!! La CGT qui sait encore compter trouve qu'on est loin...du compte. C'est de la gestion à la petite semaine, qui semble satisfaire médecins, cadre sup et DRH.

Nous demandons le remplacement des postes infirmiers à 100% par des infirmiers à 100%.

Contraintes administratives qui pèsent sur l'organisation des activités thérapeutiques : Nous avons demandé que les modalités contraignantes de commandes des repas pour sorties thérapeutiques ainsi que les demandes d'argents pour ces sorties soient assouplies (délais raccourcis), comme avant les décisions du Directeur des services économiques... Le Directeur prend note!

Augmentation du budget des activités thérapeutiques :

Le Directeur envisage de réévaluer ce budget en 2013 mais il s'empresse de demander conjointement une évaluation des activités !

Quelle évaluation ? Pourquoi ? Dans quel but ? Réduire ?

La CGT affirme que nous devons au contraire multiplier les lieux de rencontres thérapeutiques avec les patients. Pas question de supprimer, au contraire faisons en sorte que les projets en attentes voient le jour. Nous attendons des médecins qu'ils accompagnent et encouragent, dans l'intérêt des patients, la créativité des équipes.

- Amélioration des conditions de vie des patients : les locaux sont indignes.

 Pas de travaux de grande envergure avant 2015! Nous pensons que des solutions à court terme peuvent être apportées. (Possibilité pour les patients de fermer leur chambre, dévidoir de papiers WC type collectivité, peintures, dispositif de lavage et séchage électrique des mains).
- **UPC**: La perspective d'une diminution du temps médical interpelle et inquiète. Il y a toujours une lecture « étonnante » des effectifs infirmiers et un gros manque de temps psychologue préjudiciable au fonctionnement de l'équipe et plus encore aux patients. Pour l'UPC et les autres services la Direction renvoie sur le futur projet de Pôle et celui des UF concernées...

Enfin comme la direction nous avons gardé le meilleur pour la fin.

• Remise à niveau des effectifs, ceux de 2002 :

Grace à la mobilisation de la CGT et de l'équipe de La Gravette, en amont du 30/10/12, nous avons obtenu le remplacement d'un poste infirmier.

Et pour les autres ? Malgré un état des lieux des conditions de travail du Pech et de la Serène (prise en charge des HO et HDT, modifications des missions, multiplication des accompagnements des patients, programmes de soins, multiplications des taches administratives...) la Direction **refuse catégoriquement** de revoir ces effectifs.

Elle considère qu'au regard des postes de travail des unités concernées il y assez d'ETP infirmiers... **Consternant!**

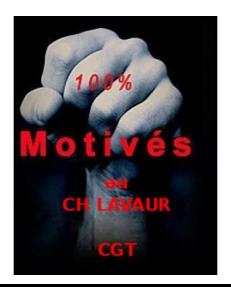
Le silence des médecins et du CSS sur ce sujet est assourdissant.

Sur qui allons-nous pouvoir compter ? Sur nous ?

La direction si prompte à regarder ce qui se fait <u>ailleurs</u> va-t-elle nous obliger à nous inscrire dans la durée et à planter une tente de la contestation...comme à Auch, Toulouse ou <u>ailleurs</u> ?

Bien entendu tous ceux qui se sentent concernés par la problématique, encadrement, médecins, syndicats, équipes pluridisciplinaires sont invités à nous contacter.

La CGT se tient à votre disposition, à la disposition des équipes ignorées et mal considérées pour étudier avec elles les suites à donner...ou pas ! CONTACTEZ NOUS....



CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto!

Permanence le mardi de 9h à 16h. Tél. : 30 38 cgt.chlavaur@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavaur.fr